



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 août 2018

Keolis devient le nouvel exploitant du réseau de transport public de Grand Chambéry

Le 12 juillet 2018, l'agglomération de Grand Chambéry a confié à Keolis la gestion et l'exploitation de son réseau de transport public, le réseau Stac.

Le contrat débutera le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 6 ans. Il générera un chiffre d'affaires cumulé de 138 millions d'euros.

Dans le cadre de cette nouvelle délégation de service public (DSP), remportée à l'issue d'un appel d'offres très compétitif, Keolis prévoit d'atteindre les 90 millions de voyages d'ici la fin de la DSP en refondant l'offre de transport existante pour faciliter l'accès au réseau et optimiser l'expérience voyageurs.

Le 12 juillet 2018, les élus de la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry, située dans le département de la Savoie en région Auvergne-Rhône-Alpes, ont attribué à Keolis la gestion et l'exploitation du réseau de transport public Stac qui dessert les 137 000 habitants répartis dans les 38 communes du territoire.

Dans le cadre de cette nouvelle DSP, Keolis exploitera les 28 lignes de bus quadrillant le territoire, soit une flotte de 132 véhicules. Le contrat prévoit ainsi l'exploitation de 4 lignes Chrono (un bus toutes les 10 à 15 minutes), 6 lignes régulières (20 à 40 minutes), 9 lignes locales fonctionnant aux heures de pointe et de 9 secteurs en transport à la demande.

La flexibilité est au cœur de l'offre de mobilité développée par Keolis qui propose notamment le développement de nouveaux services de mobilité connectée tels que le wifi à bord des bus ou la mise en place de bornes d'information digitales afin d'optimiser le parcours des voyageurs. Attentif aux spécificités locales et aux besoins croissants de mobilité des habitants, Keolis s'engage à mieux prendre en compte les rythmes de vie avec notamment la mise en place :

- d'une desserte spécifique le dimanche soir concordant avec l'arrivée des trains en gare de Chambéry,
- d'un service de bus de soirée jusqu'à minuit et demi tous les jeudis, vendredis et samedis soirs afin de faciliter la mobilité des jeunes,
- d'un renforcement de l'offre de transport pour les déplacements du dimanche matin,
- d'une tarification « spéciale sénior », à prix réduit, pour les heures creuses.

Le Groupe prévoit également la modernisation du service de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR). En développant ces nouveaux services de mobilité plus flexibles et en facilitant l'accès au réseau pour tous, Keolis accompagne Grand Chambéry et contribue à renforcer, avec des transports partagés performants, l'attractivité de son territoire.

Frédéric Baverez, Directeur Exécutif France du Groupe Keolis :

« En remportant ce contrat majeur, Keolis démontre sa capacité à gagner de nouveaux marchés en France. Nous nous réjouissons de débiter cette nouvelle collaboration et d'accompagner le Grand Chambéry dans le déploiement de son ambitieuse politique de transport. Lors de cet appel d'offres très disputé, Keolis a su mobiliser son savoir-faire en matière d'excellence opérationnelle, ainsi que sa capacité à innover pour proposer une offre de mobilité modernisée et efficiente économiquement. En simplifiant l'accès au réseau existant, Keolis compte répondre au mieux aux besoins de déplacement des Chambériens et de tous les voyageurs de passage dans la capitale savoyarde. »

Chiffres clés :

- 4,8 millions de km parcourus par an
- 15 millions de voyages annuels
- 4 lignes Chrono
- 132 véhicules
- 246 salariés

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, LeCab, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 58 300 collaborateurs répartis dans 16 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros en 2016. Aujourd'hui, plus de 3 milliards de voyageurs ont utilisé l'un des services de mobilité partagée proposés par Keolis.

* Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, aux Emirats arabes unis, aux Etats-Unis, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède.

CONTACTS

Céline Pasqualini

Directrice des relations médias

01 71 32 93 01

celine.pasqualini@keolis.com

www.keolis.com

Noémie Monti

Chargée des relations médias

01 71 32 97 03

noemie.monti@keolis.com

www.keolis.com